

**COMMUNE  
D'AUSSAC-VADALLE**

*BULLETIN  
D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES*



Janvier 2023

# *Le mot du Maire*

Madame, Monsieur,

2022 restera dans la mémoire collective comme une année difficile : La guerre en Ukraine, le dérèglement climatique, les incendies à notre porte, la crise de l'économie en générale et de l'énergie en particulier. Il suffirait de presque rien pour nous faciliter la vie et en premier lieu relancer le système de santé, puis arrêter ces augmentations de prix non fondées.

Comme l'année dernière, je forme encore le vœu que la raison l'emporte et que notre système de santé puisse résister et continuer d'être notre rempart. Pour cette année j'ajouterais qu'il faut que le Gouvernement donne du sens à l'économie de notre pays.

Je souhaite à tous les nouveaux habitants la bienvenue et une bonne installation. Nous sommes heureux de vous compter parmi nous. Les élus, les services administratifs et techniques de la mairie sont à votre écoute. Un ordinateur est à disposition en mairie et une aide spécifique peut vous être apportée pour les questions d'administration numérique.

Nous n'avons pas baissé les bras en 2022 et nous ne reculerons pas en 2023. Les projets prévus ont été réalisés. Nous avons voté un budget à 1 886 826,82 €, c'est le plus élevé jamais voté pour Aussac-Vadalle. Nous n'avons pas oublié la solidarité en accordant une aide pour soutenir la population Ukrainienne. Je remercie les services de l'Etat pour leur aide précieuse pour nos projets.

Notre commune a été reconnue pour son engagement et nous avons reçu le Prix 2022 pour la Charente des Victoires de l'Investissement Local. Je suis très fier de cette reconnaissance du travail accompli par le Conseil municipal et les agents communaux.

Avec l'arrivée de la fibre optique nous pouvons maintenant profiter du très haut débit. Enfin le PLUI va modifier nos règles d'urbanisme dans le périmètre plus vaste de la Communauté de Communes de Cœur de Charente.

Pour 2023, de nouveaux enjeux se dessinent au plan national avec des conséquences au plan local. Les finances communales seront largement éprouvées par les augmentations déjà appliquées, celles prévues et par les baisses de dotations envisagées par le Gouvernement. Notre gestion maîtrisée des dépenses et notre action permanente pour bénéficier de nouvelles recettes vont nous autoriser à poursuivre notre développement et plusieurs projets sont déjà actés : Création d'une halte couverte face à l'église, finalisation des aménagements de la Traverse de Vadalle, réalisation d'une voie douce à Vadalle. Plusieurs projets sont en réflexion et le Conseil municipal ne baisse pas les bras face aux difficultés que 2023 nous réserve. Nous mettrons tous nos moyens en oeuvre pour prendre encore plus soin de tous les habitants. Nous accueillons pour sa première année de production en maraîchage biologique « Le potager de Gabilou ». J'associe également le moulin d'Emilie qui nous a déjà fait partager son travail artisanal.

Je remercie tous ceux qui contribuent à rendre notre commune plus agréable à vivre et plus particulièrement les bénévoles des associations, qui oeuvrent pour l'intérêt général avec beaucoup d'altruisme.

*Le Conseil municipal et le personnel de la commune se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2023.*

*Gérard LIOT*

# Infos Pratiques

## Population de la commune :

Selon l'INSEE, à compter du 01 janvier 2023, le nombre d'habitants de la commune est de 527 habitants. (Ce chiffre correspond à une moyenne calculée au 1<sup>er</sup> janvier 2023 sur la base du recensement de 2017).

## Collecte des Ordures ménagères et tri sélectif : [www.calitom.com](http://www.calitom.com)

- Jour de collecte des ordures ménagères : mercredi matin, une semaine sur deux
- Jour de collecte des sacs jaunes : mercredi matin, une semaine sur deux

**Les sacs sont à sortir la veille après 18 heures. Attention aux jours fériés, le ramassage est reporté d'un jour. Les sacs jaunes sont distribués par la municipalité et sont disponibles en mairie.**

*Vous pouvez également acquérir des conteneurs selon le tarif groupé de CALITOM*

## Les tarifs municipaux :

### \* **Concessions de cimetière**

<input type="checkbox"/> Concessions de 15 ans	15,24 € le m <sup>2</sup>
<input type="checkbox"/> Concessions de 30 ans	17,00 € le m <sup>2</sup>
<input type="checkbox"/> Concessions de 50 ans	20,00 € le m <sup>2</sup>
<input type="checkbox"/> Concessions perpétuelles	25,00 € le m <sup>2</sup> (accordées par décision du conseil municipal)

### \* **Columbarium :**

- Prix de la case du columbarium pour trente ans : 400,00 € (selon délibération du 28 juillet 2011)

### \* **Location du centre socioculturel**

Les tarifs de la mise à disposition du Centre Socioculturel sont les suivants selon délibérations 2015\_38\_5 du 16/09/2015 et 2021\_10\_2 du 07/12/2021 :

	Habitants de la commune			Associations de la commune	Hors commune			Auto entrepreneurs Activité culturelle ou sportive
	Grande salle	Cuisine	Petite salle		Gratuit	Grande Salle	Cuisine	
1er jour	90	20	30	Dans la limite d'un nombre de réservation annuelle	180	70	80	15,00 €
Jour sup.	50	10	20		90	40	50	Mensuel 1 journée/hebdo.

### \* **Location du site de Puymerle**

Le site de Puymerle peut être loué aux tarifs suivants :

- Habitants de la CDC Cœur de Charente : 30 Euros la journée
- Hors CDC Cœur de Charente : 100 Euros la journée

### \* **Tarif cantine :**

Tranche	Quotient Familial (€)	Prix du repas
T1	0-599	0,70 €
T2	600-1199	1,00 €
T3	1200 et +	2,40 €
T4	Non allocataire	2,50 €

**Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie :**  
Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

le lundi de 14h00 à 18h00, le mardi de 09h00 à 12h00  
et le jeudi de 14h00 à 17h00

N° astreinte élu : **06.75.75.72.68**

## *Gestion des Projets*

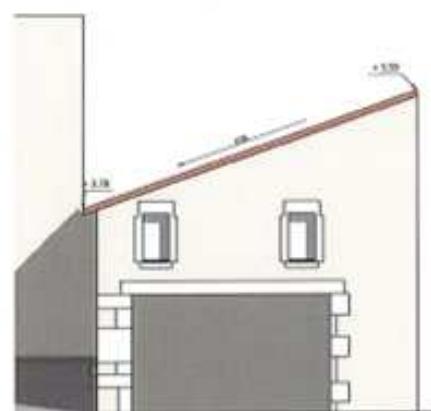
**Traverse de Vadalle :** Les travaux d'effacement des réseaux et de voirie sont terminés. Il reste les peintures au sol et les résines pour la voirie et encore quelques plantations qui seront réalisées en fonction de la météo. Tout sera achevé pour le mois de mai.



**Résidence Senior :** Nous allons initier l'étude financière et technique de la résidence avec les Services de l'Etat, l'architecte, Olivier Gouédo, le Conseil Départemental et les différents partenaires que nous pourrons réunir autour de notre projet. L'objectif est de pouvoir lancer la construction en 2024.



**Halte couverte à Aussac :** Le projet initial de Bibliothèque a été transféré sur la Grange de Vadalle et devra faire l'objet d'une étude spécifique. Le Conseil municipal a voulu maintenir la réalisation d'un nouvel usage au bâtiment d'Aussac et celui-ci sera transformé pour servir de halte couverte. Il permettra aussi bien l'accueil des habitants pour un moment d'échange et de convivialité que pour abriter les personnes qui se rendent à l'église Saint Pierre ou encore aux randonneurs.



# *Les réalisations de 2022*

## **Les travaux**



Réaménagement de la cour d'école



Réfection du plafond de la sacristie



Réfection de la peinture de la salle des fêtes par l'entreprise Brunet de Ravaud

## **L'action sociale**

Renouvellement de l'opération Octobre rose avec le Club des Ainés et une grande première pour le Téléthon avec le Comité des Fêtes.



Distribution de paniers gourmands aux Anciens



Participation à la collecte de jouets organisée par l'école de commerce d'Angoulême.

## *Des témoignages de satisfaction...*

### **Victoires de l'investissement local**

Notre commune a été reconnue pour son engagement et nous avons reçu le Prix 2022 pour la Charente des Victoires de l'Investissement Local. Je suis très fier de cette reconnaissance du travail accompli par le Conseil municipal et les agents communaux.



### **Formation des Agents :**

Les agents techniques, Sébastien Chailloux et Rémi Crépeau, ont passé l'ACCUS : Conduite des engins agricoles. Sébastien a également renouvelé son habilitation électrique.

Notre secrétaire de mairie, Céline Croizard, a validé le parcours de formation des secrétaires de Mairie initié par le CNFPT



**AFMTELETHON**  
INNOVER POUR GUERIR



### ***Mais aussi encore des incivilités ...***



Le portique encore une fois détruit

La bâche à incendie d'Aussac découpée



# Etat Civil 2022

## Naissances

- ✓ *Le 19 mai : Philippe LEBLOND*
- ✓ *Le 17 août : Ethan SINEAU*
- ✓ *Le 21 août : Oscar JAMET*
- ✓ *Le 07 octobre : Owen JOUIN*
- ✓ *Le 05 novembre : Rosalina PRIORE*



## Mariages

- ✓ *Le 15 juillet : Mme DEBACQ Virginie et M. GUERRIER Eric*
- ✓ *Le 16 juillet : Mme MERCIER NADAUD Alexandra et M. PASQUET Laurent*
- ✓ *Le 30 juillet : Mme OZANNEE Messaline et M. SALOMON Loïc*

## Décès

- ✓ *Le 11 septembre : M. Sylvestre GUILLEN*
- ✓ *Le 16 octobre : Mme Solange BRUNET née POIRIER*
- ✓ *Le 24 octobre : M. Jacques BLANCHARD*
- ✓ *Le 19 novembre : M. Jean Bernard ANDRES*
- ✓ *Le 21 novembre : M. René LABREGERE*
- ✓ *Le 05 décembre : M. Jean Paul DECHESNE*



*Conformément à la réglementation européenne sur la protection des données personnelles les avis d'Etat civil qui sont publiés ont fait l'objet d'une autorisation des familles.*

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.



# Recensement de la population

Cette année, Aussac-Vadalle réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir 19 janvier.

## Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, Eric Le Corneur, notre agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur : Eric Le Corneur

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **6 février** ?

Contactez le secrétariat de mairie au 05 45 20 61 60.



## Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : le secrétariat de mairie au 05 45 20 61 60

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

# P.L.U.I. AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Cœur de Charente

- Abrogation de 5 cartes communales,
- Adoption de 15 périmètres délimités des abords autour de 20 monuments historiques

Par [arrêté communautaire du 08 décembre 2022](#), le Président de la Communauté de Communes Cœur de Charente a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur les projets suivants :

- élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Cœur de Charente,
- abrogation des cartes communales des communes de Aussac-Vadalle, Chenon, Tourriers, Villejoubert et Xambes,
- adoption de 15 périmètres délimités des abords de 20 monuments historiques sur les communes de Cellettes, Cellefrouin, Ligné, Maine-de-Boixe, Montignac-Charente, Mouton, Nanclars, St Amant-de-Boixe, St Fraigne, Tusson, Val-de-Bonnieure, Villognon, Vouharte et Xambes.

L'enquête publique se déroulera **du lundi 16/01/2023 à 9h00 au jeudi 16/02/2023 à 17h00** inclus, soit une durée de 32 jours consécutifs.

La Présidente du tribunal administratif de Poitiers a constitué une commission d'enquête composée de 3 commissaires enquêteurs : M. Jean-Pierre Chagnon, M. Gilbert Germaneau et M. Alain Tequi.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture **dans les mairies de Aigre, Mansle, St Amant-de-Boixe et Valence**.

L'intégralité du dossier sera également consultable sur le site internet de Cœur de Charente : [www.coeurdecharente.fr](http://www.coeurdecharente.fr). Le dossier du PLUi a fait l'objet d'une [évaluation environnementale](#) et d'un [avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale](#) en date du 26/10/2022.

Le public pourra formuler ses observations et propositions :

- Sur les registres prévus à cet effet en se rendant dans les 4 lieux de permanence aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- Sur le registre dématérialisé prévu à cet effet, accessible à l'adresse suivante : [registredemat.fr/plui-pda-coeurdecharente](http://registredemat.fr/plui-pda-coeurdecharente),
- Par écrit en adressant un courrier à la commission d'enquête, à l'adresse suivante : Communauté de Communes Cœur de Charente, PLUi Cœur de Charente – Enquête publique, 10 Route de Paris, 16560 Tourriers.

La commission d'enquête recevra le public aux dates, heures et lieux suivants :

- Lundi 16/01/2023, de 9h à 12h, en mairie de Mansle
- Jeudi 19/01/2023, de 14h à 17h, en mairie de St Amant-de-Boixe
- Mardi 24/01/2023, de 9h à 12h, en mairie de Valence
- Vendredi 27/01/2023, de 9h à 12h, en mairie d'Aigre
- Mercredi 01/02/2023, de 14h à 17h, en mairie de Mansle
- Mardi 07/02/2023, de 9h à 12h, en mairie de St Amant-de-Boixe
- Jeudi 09/02/2023, de 14h à 17h, en mairie de Valence
- Lundi 13/02/2023, de 14h à 17h, en mairie d'Aigre
- Jeudi 16/02/2023, de 14h à 17h, en mairie de Mansle

A l'expiration du délai d'enquête, les registres seront clos par la commission d'enquête qui disposera d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de Cœur de Charente. Ces documents seront consultables au siège de Cœur de Charente et dans les mairies des communes membres pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, ainsi que sur le site internet de Cœur de Charente : [www.coeurdecharente.fr](http://www.coeurdecharente.fr).

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire de Cœur de Charente pourra approuver l'élaboration du PLUi. Le dossier sera adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis [avis des communes membres](#), des avis [avis des personnes publiques associées](#), des remarques du public et des conclusions motivées de la commission d'enquête.



Notre Amicale compte à ce jour 17 adhérents. Nous rassemblons tous ceux qui, au péril de leur vie, ont défendu notre pays.

Notre Amicale participe activement au côté de la Municipalité, aux cérémonies patriotiques du 08 Mai, et du 11 Novembre. Egalement pour celles des 19 mars et 05 décembre relatives à la guerre d'Algérie ainsi que des combats du Maroc et de la Tunisie, sans oublier les Opérations extérieures.



Notre Amicale a besoin de vous et de votre soutien pour pouvoir mener à bien sa tâche. Si vous souhaitez rejoindre l'Amicale, vous pouvez prendre contact avec la Mairie ou avec un membre du bureau qui se compose ainsi :

Président d'honneur : M. LIOT Gérard

Président : M. LINARD Jean-Pierre

Vice Président : M. BOUCHET Roger

Secrétaire : M. CHAMBRE Damien

Trésorier : M. COUSSAUD Jean-François

Trésorière Adjointe : Mme COUSSAUD Béatrice

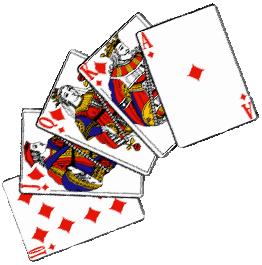
Porte drapeau : M. CHAMBRE Damien

Porte drapeau adjoint : M. CHADOUIN Hervé et M. LE CORNEUR Théo

*La date de notre assemblée générale sera fixée prochainement.*

**Le président et les Membres de l'Amicale vous souhaitent une bonne et heureuse année à tous. Meilleurs vœux de santé, joie et bonheur pour l'année 2023.**

**Le Président,  
Jean-Pierre LINARD**



## Club des Aînés d'AUSSAC-VADALLE

Notre club compte à ce jour 20 adhérents.

Les rencontres ont lieu le Mardi après-midi de 13h45 à 16h45, tous les quinze jours.



Nos rencontres permettent de rompre l'isolement ainsi que de passer des bons moments, de partage et de convivialité, tout en se divertissant (Belote, pétanque, jeux de société....), dans le respect des gestes barrières.



Le bureau se compose ainsi :

Présidente d'honneur : Régine Liot

Présidente : Béatrice Coussaud

Vice Président : Roger Bouchet

Trésorière : Monique Brunet

Secrétaire : Josette Carbonnier

L'assemblée Générale du Club des Ainés d'Aussac–Vadalle se tiendra le 24 Janvier 2023 à 14h00 à la salle socio–culturelle (petite salle).

Toute personne souhaitant adhérer est la bienvenue.

Pour tout renseignement, contacter Mme Coussaud Béatrice tel : 05 45 20 60 34.

**Le club des Aînés d'Aussac-Vadalle vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.**



*Le Président, les membres du bureau et les bénévoles du comité des fêtes d'Aussac-Vadalle sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année...*

Nous espérons vous voir nombreux lors de nos manifestations où notre priorité sera toujours la convivialité et le partage.

Notre calendrier 2023 est en train d'être finalisé, mais dès aujourd'hui nous vous invitons à nous rejoindre à Puymerle le 1<sup>er</sup> Mai pour le traditionnel brin d'aillet.

C'est à Puymerle également que nous vous convions à la « **Journée Américaine** » où musique, véhicules d'exceptions et barbecues nous emmèneront le 11 juin ; avec pour cette manifestation la collaboration de Festiv and Co qui sera également avec nous pour la 3<sup>ème</sup> édition de la Brocante de Puymerle le 2 juillet et sous réserve avec un concert la veille au soir....

Du théâtre et d'autres activités sont prévus à la salle des fêtes au cours de l'année...

N'hésitez pas à nous interroger pour faire part de vos idées et pourquoi pas de rejoindre notre équipe.

Le Président

Pierre Yves Lehembre

Le bureau se compose de :

- Gérard LIOT : Président d'honneur
- Pierre-Yves LEHEMBRE : Président
- Eric GUERRIER : Vice- Président
- Eric LE CORNEUR : Trésorier
- Karine COLOMBEIX : Secrétaire

L'association compte également quatre membres au conseil d'administration et de nombreux membres actifs.



## Société de Chasse d'Aussac Vadalle

Votre Société de Chasse, affiliée à la Fédération Départementale (agrée au titre de la protection de la Nature et de l'Environnement) a, par une anticipation prémonitoire, créé et alimenté différents points d'eau au printemps afin d'aider la faune sauvage à passer l'été plus sereinement face à la sécheresse.

A noter que des Chasseurs non-membres du bureau y ont participé, qu'ils en soient remerciés.

Cette action était nécessaire car la population de Chevreuils, Cervidés et Sangliers est importante, les seconds colonisant notre commune de façon constante.

Des caméras de surveillance ont permis de constater que toute la faune locale en a profité, du plus petit, les Abeilles, au plus gros, les Cerfs déjà cités et bien sur les Sangliers en passant par les Renards et autres Lièvres.

Comme quoi, la Chasse, c'est toute l'année qu'elle se pratique.

En partenariat avec la Fédération, nous sommes en train d'introduire une nouvelle variété de faisand (faisans Manchouri) plus adaptée à notre milieu.

En outre l'accent est mis toute la saison sur la sécurité des biens et des personnes.

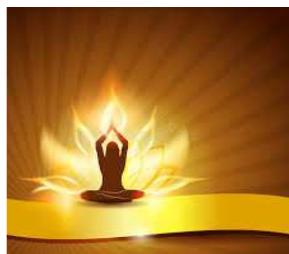
Le Bureau est à votre disposition pour tout contact que vous jugerez utile, que vous soyez randonneur, joggeur...utilisateur de la Nature en général. Ou si vous avez des dégâts dans votre poulailler...

Nous vous rappelons notre adresse e. mail : [societechasseaussacvadalle@gmail.com](mailto:societechasseaussacvadalle@gmail.com)

Et nous vous souhaitons à Toutes et Tous, une excellente année.



# **CLUB DE YOGA TOURRIERS - AUSSAC-VADALLE**



Le club de YOGA de Tourriers - Aussac-Vadalle, vous offre des séances de relaxation, de détente et d'assouplissement, adapté à vos possibilités, sous l'égide d'Eddy, notre professeur qui sait créer au sein du groupe dynamisme et sérénité.

Les séances ont lieu tous les mardis, de 17 h 00 à 18 h 15, dans la salle socio-culturelle d'Aussac-Vadalle. Ces séances se déroulent dans un excellent esprit de camaraderie et de respect mutuel des uns et des autres.

Sont également organisées des réunions au cours desquelles sont développées les règles du Yoga et de réfrènement de la violence à soi et à l'autre. Elles constituent une école d'humanisme et du développement du contentement.

Notre association fonctionne grâce aux aides des mairies de Tourriers et d'Aussac-Vadalle qui en sont vivement remerciées, et à la cotisation des participants qui s'élève à 60 euros par trimestre.

Soucieux de la santé de ses membres, l'association respecte scrupuleusement les mesures barrières.

Le bureau se compose comme suit :

Président :	René Ballet
Vice-Présidente :	Monique Galvagnon
Trésorière :	Josiane Chauvaud
Trésorière adjointe :	Jeannette Ballet
Secrétaire :	Danielle Benoît
Secrétaire adjointe :	Annie Jaulin

Toutes les personnes qui souhaitent rejoindre le groupe des Yogistes peuvent venir essayer cette discipline le mardi puisque la première séance est gratuite. Elles peuvent également s'adresser à un des membres du bureau précité.

**DANS L'ATTENTE DE VOUS RECEVOIR, TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE UNE  
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2023.**





## Association Intercommunale des Parents d'Elèves

L' A.I.P.E. est l'association des parents d'élèves dont les enfants sont scolarisés dans les écoles du R.P.I. (*Regroupement Pédagogique Intercommunal*) des communes d'Anais, d'Aussac-Vadalle et de Tourriers.

Voici les prochaines bennes de papier carton

- Du 21 au 30 décembre à la salle polyvalente de Tourriers
- Du 6 au 9 janvier 2023 à la salle polyvalente d'Aussac-Vadalle
- Du 10 au 13 mars 2023 à la salle polyvalente d'Anais
- Du 6 au 9 mai 2023 à la salle polyvalente de Tourriers
- Du 30 juin au 3 juillet 2023 à la salle polyvalente d'Aussac-Vadalle
- Du 15 au 18 septembre 2023 à la salle polyvalente d'Anais

### Manifestations

**Fête de Noël** : samedi 3 décembre 2022 – Aussac-Vadalle

**Loto** : samedi 11 mars 2023 - Anais

**Chasse au trésor** : Puymerle – 1<sup>er</sup> Avril 2023

**Brocante** : Tourriers - dimanche 7 mai 2023



Nous vous remercions pour votre collaboration, n'hésitez pas à nous contacter si besoin. 06-11-99-42-01

Toute l'équipe de l'A.I.P.E. vous souhaite une bonne et heureuse année 2023

# Festiv'And Co



## Le Bureau :

Présidents : Florent Boisbleau / Stefan Macuda

Trésorier Florent Jarrigeon

Secrétaires Jezabel Bellanger Nadège Macuda

Trésorière adjointe Karine Lavigne

Contact : [facebook.com/festivandco](https://facebook.com/festivandco)

## OFFRE pour la rentrée d'hiver

15 € sur l'abonnement Gym Active & Zumba

Renseignements : 06 78 39 85 16



## Tous les jeudis

à partir de 13 ans

1er ESSAI GRATUIT

Gym ACTIVE  
RENFORCEMENT MUSCULAIRE  
ETIREMENTS...

18h45-19h40



Zumba  
FUN, EFFICACE EXALTANT !  
19h45-20h45





# Cercle des jeunes de Montignac une saison démarre.

Durant l'été, plus de 1000 personnes sont venues faire une balade en canoës. De nombreux touristes venaient pour la première fois découvrir les circuits que nous proposons, mais nous observons avec un grand plaisir que certains reviennent régulièrement. Nous supposons qu'une des raisons principales de cette fidélité est liée au fait que nous ne proposons pas de limite de durée de la sortie, nous axons le nos parcours uniquement sur le plaisir.

En 2022, des paddles sont venus s'ajouter à notre offre de navigation. Dans les saisons à venir, nous allons communiquer sur ce nouveau plaisir que nous proposons à nos visiteurs.

La section danse Folk rencontre une réel intérêt et voit son effectif augmenter. La bonne humeur reste la devise de cette section qui anime certaines manifestations dans les communes autour de Montignac. La saison 2022 2023 démarre avec deux nouvelles adhérentes pour danser sur ces musiques internationales et intemporelles. Venez les rejoindre tous lundis soir à 20h30.

Le yoga se pratique avec toujours autant de succès. Notre professeur diplômé de l'IFY (institut français de yoga) accueille environ 40 adhérents qui se répartissent le lundi soir à 19h, le mercredi à 17h et à 18h30. Il reste quelques places, vous pouvez rejoindre notre section yoga.

La section initiation à internet mise en veille avec l'arrivée du Covid 19 en mars 2020 va reprendre début 2023. Nous destinons cette initiation à tous ceux qui désirent se familiariser avec internet. Nous abordons cette initiation en démystifiant l'ordinateur pour qu'il devienne notre ami, et pour qu'il remplace les services de proximité qui disparaissent les uns après les autres. Le côté informatique est peu présent dans cette formation, en revanche, nous mettons l'accent sur le côté ludique.

En novembre 2022, nous avons ouvert un atelier Macramé qui se déroule certains mardi à 17h. Nous limitons ces ateliers à 8 personnes pour que la formatrice puisse se consacrer pleinement aux élèves. Cette limite de 8 personnes est atteinte, si de nouvelles candidatures arrivent, nous envisagerons l'ouverture d'un second groupe d'ateliers.

Nous travaillons actuellement sur un projet de randonnée vélo et marche. Nous proposerons 2 boucles pour les cyclistes de 20 et 50 km et 2 boucles pour les marcheurs de 7 et 10 km. Le CJM travaille sur le côté cycliste, les Marcheurs de la Boixe vont gérer les boucles pédestres. Cette randonnée s'appelle la Cyclo déJantée et Marche elle se fera le dimanche 2 juillet 2023. Cette manifestation nécessite un encadrement important, nous allons avoir besoin d'environ 70 bénévoles pour baliser, tenir les ravitaillements, sécuriser les carrefours avec les chemins etc. Venez nous rejoindre pour que cette manifestation devienne un succès.

**Le CJM vous souhaite une très bonne année 2023**

Renseignements :  
[contact@cjmontignac.org](mailto:contact@cjmontignac.org)  
06 19 08 33 90





## Je donne du sang : pourquoi ?

Le **don de sang total**, qui est le don le plus courant, est utile pour prélever tous les composants du sang afin de les séparer ensuite quand nécessaire. Ils permettront la fabrication, **impossible par tout autre moyen**, de produits médicaux vitaux pour certains patients.

Les **globules rouges** améliorent le transport de l'oxygène vers les organes. Les concentrés de globules rouges, qui peuvent se conserver 42 jours, sont particulièrement utiles dans les cas de **cancers, chirurgie, traumatologie, accouchements compliqués et maladies du sang**.

Les **globules blancs ou leucocytes**, sont en grande partie extraits pour **lutter contre les infections, les virus, bactéries, parasites**.

Les **plaquettes**, stockées 5 à 7 jours maximum, **évitent l'hémorragie**. Elles sauvent la vie des patients leucémiques ou cancéreux.

Le **plasma**, stocké jusqu'à un an à l'état congelé ou sous forme de médicament, permet que des protéines plasmatiques **remédient à des problèmes d'hémorragies, de coagulation et de graves problèmes immunitaires**.

## Collectes de sang 2023

**De 16h30 à 19h30, se munir d'un papier d'identité**

**Anais :** jeudi **23 février**

**Tourriers :** mercredi **3 mai**

**Marsac :** mercredi **5 juillet**

**Vars :** lundi **30 octobre**

**St Amant de Boixe :** vendredi **29 décembre**

# Piles solidaires

Piles solidaires est une collecte nationale de piles et batteries usagées organisée par Batribox et Electriciens sans frontières.

Cette action éco-solidaire vise à enseigner les enjeux du recyclage et les bons gestes de tri aux élèves et à soutenir un projet de développement durable.

Elle est conduite par les enseignants d'Aussac-Vadalle.



La 8<sup>ème</sup> édition de Piles solidaires soutiendra un projet d'électrification et d'adduction d'eau pour les habitants du village d'Agnédi, situé au sud du Togo.

Participez à Piles solidaires en déposant en mairie vos piles usagées. Les élèves de l'école d'Aussac-Vadalle vous remercient.

DES MOTS POUR  
ALZHEIMER

ENSEMBLE, TOUT DEVIENT POSSIBLE  
AGISSEONS CONTRE L'OUBLI

FRANCE  
ALZHEIMER  
& MALADIES APPARENTÉES



**Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide**

Notre association est à l'écoute et au service des personnes malades et des aidants

Nous pouvons vous rencontrer lors d'entretiens individuels, de Groupes de Parole et de Haltes relais.

Des formations gratuites pour les aidants sont proposées.

De nombreuses activités sont ouvertes aux aidants et aux malades pour prendre la maladie à contre-pied.

France Alzheimer Charente TEL/ 05 45 67 06 91

Mail : [France-alzheimer-charente@orange.fr](mailto:France-alzheimer-charente@orange.fr)

# Solution de Mobilité : Aussac-Vadalle

## DES SERVICES DE TRANSPORTS ADAPTÉS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



**Transports individuels ou collectifs, à partir du domicile,  
pour accéder aux services de soins, administratifs,  
aux commerces, à l'emploi, à la formation,  
participer à la vie sociale, culturelle, sportive, touristique.**

**Conditions d'accès : être âgé.e de 60 ans et plus  
Sans critère d'âge pour les personnes en situation de handicap.**

**RENSEIGNEMENTS : TARIFS, RÉSERVATIONS ...**

**mouvibus16.contact@gmail.com**

**05 45 95 74 22**

**Z.I. N° 3 - 100 rue Victor Hugo • 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC**



**CHARENTE**  
LE DÉPARTEMENT



**ARS**



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
AQUITAINE POITOU CHARENTES



### Tarif :

- 3 € / trajet hors commune de l'agglo
- 7 € / trajet sur le territoire de l'agglo

### **Exemple :**

**Un résident d'Aussac-Vadalle souhaitant se rendre à l'hôpital de Girac, sera facturé 20 € l'aller/retour.  
Un résident se déplaçant sur le territoire hors aggro uniquement, sera facturé 6 € l'aller /retour.**

**Public :** personnes isolées, âgées (de 60 ans et +), en situation de handicap (sans critère d'âge)

### Inscription :

- sur simple appel téléphonique au 05 45 95 74 22 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ou par mail : [mouvibus16.contact@gmail.com](mailto:mouvibus16.contact@gmail.com)

- Frais de dossier de **20 €** la 1ère année puis **15 €** /renouvellement l'année suivante

### Réservation d'un transport :

- par téléphone, dès que la personne a connaissance de son RDV (et au minimum 24 heures à l'avance)

- l'usager précise alors sa destination, l'heure du RDV, le temps souhaité sur place - nécessaire pour prévoir l'heure du retour

- l'usager sera "pris et ramené" à son domicile aux horaires qu'il aura convenu avec la planification



**Services à la personne**  
sur tout le département de la Charente

## LIVRAISON de REPAS à DOMICILE

Nous vous proposons un choix de menus variés et à votre goût !

Vos repas sont livrés chez vous, prêts à être réchauffés, pour une consommation 7 jours sur 7.

Nos plats s'adaptent à votre régime alimentaire et à votre mode de vie : sans sel, hyperprotidique, texture tendre, ...

Au menu, tous les jours :

- 1 poisson, 1 viande rouge, 1 viande blanche ou 1 volaille
- Des repas adaptés aux régimes
- Un choix à la carte comme au restaurant (choisissez votre entrée, votre plat & votre dessert)
- Une gamme «gastronomique» avec un menu gourmet



**Ensemble,  
améliorons  
votre quotidien !**



**Devis gratuit  
05 45 97 81 30**

## JARDINAGE

- tonte
- débroussaillage
- désherbage
- taille de haies & d'arbustes
- arrosage
- plantations...



*Contrat d'entretien à l'année  
ou prestations ponctuelles*

## BRICOLAGE

- ponçage,
- peinture de volets,
- changement de robinet et de joints sanitaires,
- installation et fixation de petits équipements de rangement,
- peintures intérieures & extérieures...



[www.presencevertecharente.fr](http://www.presencevertecharente.fr)

Aussac-vadalle

			Vos jours de collecte sont		pour les sacs noirs				mercredi matin		1 semaine sur 2		à partir du 11 janvier	
JANV. 23	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 24		
D1	M1	M1	S1	L1 FÉRIÉ 18	J1	S1	M1	V1	D1	M1 FÉRIÉ	V1	L1 FÉRIÉ 01		
L2 01	J2	J2	D2	M2	V2	D2	M2	S2	L2 40	J2	S2	M2		
M3	V3	V3	L3 14	M3	S3	L3 27	J3	D3	M3	V3	D3	M3		
M4	S4	S4	M4	J4	D4	M4	V4	L4 36	M4	S4	L4 49	J4		
J5	D5	D5	M5	V5	L5 23	M5	S5	M5	J5	D5	M5	V5		
V6	L6 06	L6 10	J6	S6	M6	J6	D6	M6	V6	L6 45	M6	S6		
S7	M7	M7	V7	D7	M7	V7	L7 32	J7	S7	M7	J7	D7		
D8	M8	M8	S8	L8 FÉRIÉ 19	J8	S8	M8	V8	D8	M8	V8	L8 02		
L9 02	J9	J9	D9	M9	V9	D9	M9	S9	L9 41	J9	S9	M9		
M10	V10	V10	L10 FÉRIÉ 15	M10	S10	L10 28	J10	D10	M10	V10	D10	M10		
M11	S11	S11	M11	J11	D11	M11	V11	L11 37	M11	S11	L11 50	J11		
J12	D12	D12	M12	V12	L12 24	M12	S12	M12	J12	D12	M12	V12		
V13	L13 07	L13 11	J13	S13	M13	J13	D13	M13	V13	L13 46	M13	S13		
S14	M14	M14	V14	D14	M14	V14 FÉRIÉ	L14 33	J14	S14	M14	J14	D14		
D15	M15	M15	S15	L15 20	J15	S15	M15 FÉRIÉ	V15	D15	M15	V15	L15 03		
L16 03	J16	J16	D16	M16	V16	D16	M16	S16	L16 42	J16	S16	M16		
M17	V17	V17	L17 16	M17	S17	L17 29	J17	D17	M17	V17	D17	M17		
M18	S18	S18	M18	J18 FÉRIÉ	D18	M18	V18	L18 38	M18	S18	L18 51	J18		
J19	D19	D19	M19	V19	L19 25	M19	S19	M19	J19	D19	M19	V19		
V20	L20 08	L20 12	J20	S20	M20	J20	D20	M20	V20	L20 47	M20	S20		
S21	M21	M21	V21	D21	M21	V21	L21 34	J21	S21	M21	J21	D21		
D22	M22	M22	S22	L22 21	J22	S22	M22	V22	D22	M22	V22	L22 04		
L23 04	J23	J23	D23	M23	V23	D23	M23	S23	L23 43	J23	S23	M23		
M24	V24	V24	L24 17	M24	S24	L24 30	J24	D24	M24	V24	D24	M24		
M25	S25	S25	M25	J25	D25	M25	V25	L25 39	M25	S25	L25 FÉRIÉ 52	J25		
J26	D26	D26	M26	V26	L26 26	M26	S26	M26	J26	D26	M26	V26		
V27	L27 09	L27 13	J27	S27	M27	J27	D27	M27	V27	L27 48	M27	S27		
S28	M28	M28	V28	D28	M28	V28	L28 35	J28	S28	M28	J28	D28		
D29		M29	S29	L29 FÉRIÉ 22	J29	S29	M29	V29	D29	M29	V29	L29 05		
L30 05		J30	D30	M30	V30	D30	M30	S30	L30 44	J30	S30	M30		
M31		V31		M31		L31 31	J31		M31			D31	M31	

Aussac-vadalle

			Vos jours de collecte sont		pour les sacs jaunes		mercredi matin		1 semaine sur 2		à partir du 4 janvier	
JANV. 23	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 24
D1	M1	M1	S1	L1 FÉRIÉ 18	J1	S1	M1	V1	D1	M1 FÉRIÉ	V1	L1 FÉRIÉ 01
L2 01	J2	J2	D2	M2	V2	D2	M2	S2	L2 40	J2	S2	M2
M3	V3	V3	L3 14	M3	S3	L3 27	J3	D3	M3	V3	D3	M3
M4	S4	S4	M4	J4	D4	M4	V4	L4 36	M4	S4	L4 49	J4
J5	D5	D5	M5	V5	L5 23	M5	S5	M5	J5	D5	M5	V5
V6	L6 06	L6 10	J6	S6	M6	J6	D6	M6	V6	L6 45	M6	S6
S7	M7	M7	V7	D7	M7	V7	L7 32	J7	S7	M7	J7	D7
D8	M8	M8	S8	L8 FÉRIÉ 19	J8	S8	M8	V8	D8	M8	V8	L8 02
L9 02	J9	J9	D9	M9	V9	D9	M9	S9	L9 41	J9	S9	M9
M10	V10	V10	L10 FÉRIÉ 15	M10	S10	L10 28	J10	D10	M10	V10	D10	M10
M11	S11	S11	M11	J11	D11	M11	V11	L11 37	M11	S11	L11 50	J11
J12	D12	D12	M12	V12	L12 24	M12	S12	M12	J12	D12	M12	V12
V13	L13 07	L13 11	J13	S13	M13	J13	D13	M13	V13	L13 46	M13	S13
S14	M14	M14	V14	D14	M14	V14 FÉRIÉ	L14 33	J14	S14	M14	J14	D14
D15	M15	M15	S15	L15 20	J15	S15	M15 FÉRIÉ	V15	D15	M15	V15	L15 03
L16 03	J16	J16	D16	M16	V16	D16	M16	S16	L16 42	J16	S16	M16
M17	V17	V17	L17 16	M17	S17	L17 29	J17	D17	M17	V17	D17	M17
M18	S18	S18	M18	J18 FÉRIÉ	D18	M18	V18	L18 38	M18	S18	L18 51	J18
J19	D19	D19	M19	V19	L19 25	M19	S19	M19	J19	D19	M19	V19
V20	L20 08	L20 12	J20	S20	M20	J20	D20	M20	V20	L20 47	M20	S20
S21	M21	M21	V21	D21	M21	V21	L21 34	J21	S21	M21	J21	D21
D22	M22	M22	S22	L22 21	J22	S22	M22	V22	D22	M22	V22	L22 04
L23 04	J23	J23	D23	M23	V23	D23	M23	S23	L23 43	J23	S23	M23
M24	V24	V24	L24 17	M24	S24	L24 30	J24	D24	M24	V24	D24	M24
M25	S25	S25	M25	J25	D25	M25	V25	L25 39	M25	S25	L25 FÉRIÉ 52	J25
J26	D26	D26	M26	V26	L26 26	M26	S26	M26	J26	D26	M26	V26
V27	L27 09	L27 13	J27	S27	M27	J27	D27	M27	V27	L27 48	M27	S27
S28	M28	M28	V28	D28	M28	V28	L28 35	J28	S28	M28	J28	D28
D29		M29	S29	L29 FÉRIÉ 22	J29	S29	M29	V29	D29	M29	V29	L29 05
L30 05		J30	D30	M30	V30	D30	M30	S30	L30 44	J30	S30	M30
M31		V31		M31		L31 31	J31		M31		D31	M31



# A vos agendas !!



## *Calendrier des manifestations 2023*

<u>Janvier</u>	<b>13</b>	Vœux du Maire et accueil des nouveaux habitants
	<b>22</b>	Assemblée Générale du CFAV
<u>Mars</u>	<b>19</b>	Commémoration guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
	<b>25</b>	« Saint-Patrick » organisée par Festiv'And Co – Salle des Fêtes de Vadalle
<u>Avril</u>	<b>01</b>	« Chasse au trésor » organisée par l'A.I.P.E. – Clairière de Puymerle
<u>Mai</u>	<b>01</b>	« Brin d'aillet » organisé par le CFAV – Clairière de Puymerle
	<b>08</b>	Cérémonies commémoratives de l'Armistice du 8 mai 1945
<u>Juin</u>	<b>11</b>	« Journée Américaine » organisée par Festiv'And Co et le CFAV Clairière de Puymerle
	<b>17</b>	Kermesse des écoles organisée par l'AIPE – Salle des Fêtes d'Anais
<u>Juillet</u>	<b>01</b>	Scène musicale organisée par le CFAV – Clairière de Puymerle
	<b>02</b>	Brocante organisée par Festiv'And Co et le CFAV – Clairière de Puymerle

**Les Jeux olympiques d'été de 2024 à Paris début : vendredi 26 juillet fin : dimanche 11 août**

<u>Novembre</u>	<b>11</b>	Cérémonie commémorative au Monument aux Morts et Banquet de l'Amicale des Anciens Combattants – Salle des Fêtes de Vadalle
<u>Décembre</u>	<b>05</b>	Cérémonie commémorative A.F.N et des TOE
	<b>31</b>	Réveillon organisé par Festiv'And Co – Salle des Fêtes de Vadalle



**Visitez le site Internet de la commune [www.aussac-vadalle.fr](http://www.aussac-vadalle.fr)**



**BIBLIOTHÈQUE D'ANNAIS**  
Toute l'Actualité de la bibliothèque d'Annaïs

**CO-VÔITURAGE**  
Accéder au module de co-vôitourage

**INFO CORONAVIRUS COVID 19**  
Accéder aux informations détaillées

**PERDU VOTRE CHIEN OU VOTRE CHAT**  
Postez sans attendre votre annonce de chien perdu ou chat perdu sur Pet Alert !

**ACTUALITÉ SUR LES CARRIÈRES**  
Vous pouvez suivre ici les dernières informations sur l'exploitation des carrières situées sur la commune!

**Ou sa page Facebook**

